

Note introductrice au débat du 12 juin 2006

Indicateurs synthétiques

1) Indicateurs synthétiques et mesure de bien être

Une première méthode permettant d'obtenir un indicateur synthétique d'inégalités se concentre sur le concept de bien-être. Bien au delà du concept de revenu, cette approche se veut globale, afin de prendre en compte l'ensemble des aspects objectifs associés au niveau de vie, en particulier l'ensemble des revenus tout au long de la vie. Cette approche est très séduisante d'un point de vue conceptuel. Malheureusement elle se heurte à un certain nombre de difficultés pratiques pour en évaluer les différentes composantes. Pour des présentations détaillées, le lecteur peut se référer au papier de Marc Fleurbaey transmis ci-joint pour des aspects plus théoriques, ou au papier de Romina Boarini, Asa Johansson, Marco Mira d'Ercole, OCDE, *Alternative Measures of Well-being* (<http://www.oecd.org/dataoecd/13/38/36165332.pdf>), pour une mise en œuvre.

La question posée au groupe de travail consiste à savoir si ce type d'approche doit être systématisée, ou s'il s'agit simplement de poursuivre les investissements dans le domaine, compte tenu des difficultés de mise en œuvre rencontrées.

2) Indicateurs synthétiques versus indicateurs élémentaires

L'indicateur synthétique le plus populaire et le plus ancien historiquement est sans doute l'indicateur de développement humain (IDH) du Pnud. La question d'un indicateur synthétique versus des indicateurs élémentaires n'est pas nouvelle. Elle est récemment réapparue avec l'élaboration de l'indicateur BIP 40 par le Réseau d'Alerte sur les Inégalités (<http://www.bip40.org/fr/>).

Pour une présentation détaillée de ce type d'indicateurs synthétiques, voir papier de Jean Gadrey du 03 mars 2006 à l'attention des membres du groupe de travail, *Faut-il des indicateurs sociaux synthétiques (ou « composites ») ? Si oui, quelles méthodes semblent-elles préférables ? Qui doit les produire et les diffuser* .

A la question de la mise en place d'indicateurs synthétiques, la réponse communément admise est que cela s'avère nécessaire, en particulier parce qu'ils essaient de résumer une réalité complexe. Si seul un grand nombre d'indicateurs élémentaires permet de rendre compte d'un phénomène, l'interprétation de leur évolution par le grand public risque d'être extrêmement variée. De ce fait, la mise en place d'une batterie d'indicateurs synthétiques est nécessaire. La question est alors de savoir s'il faut aller jusqu'à préconiser un seul indicateur dont l'objectif est de constituer un agrégat synthétique du phénomène que l'on souhaite comprendre. Si tel est le cas, en l'occurrence, le message diffusé associé à cette évolution devient unique.

Cela pose sans doute moins de difficulté lorsque chacun des indicateurs élémentaires peut se justifier en référence à un aspect du phénomène complexe auquel il apporte une mesure. Il doit par ailleurs avoir des qualités expressives indiscutables, et être représentatif sans ambiguïté de la réalité qu'il est censé refléter. Si ce n'est pas le cas, l'évolution de l'indicateur synthétique ne peut se faire indépendamment de l'évolution des indicateurs qui le composent. Ce qui peut rendre dangereux la diffusion d'un tel indicateur, même si cela lui donne une vertu médiatique indéniable. En lien avec ces aspects, c'est bien entendu le choix des pondérations qui fait débat. S'ils ne peuvent être justifiés de manière théorique, ils nécessitent un consensus pour être acceptés.

La question posée au groupe de travail est donc la suivante : il paraît difficile de ne pas préconiser la mise en place d'une batterie d'indicateurs synthétiques, afin d'essayer de caractériser des phénomènes complexes comme les inégalités ou la pauvreté. Maintenant jusqu'où faut-il aller ? Faut-il aller jusqu'à la mise en place d'un seul indicateur synthétique ? Si tel était le cas, quel processus devrait, en particulier, guider le choix des pondérations ?